



REPUBLIQUE DU BENIN



COMMISSION  
ELECTORALE  
NATIONALE  
AUTONOME

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
Réf. N° 015 /CENA/PRMP/S.

**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE AUTONOME (CENA)**

Intitulé des Prestations

**ACQUISITION D'UN LOGICIEL POUR LE RECRUTEMENT  
ET LA GESTION DES AGENTS ELECTORAUX.**

1. Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2018 des fonds, afin de financer les activités de fonctionnement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatives à l'**acquisition d'un logiciel pour le recrutement et la gestion des agents électoraux au profit de la CENA.**
2. Les prestations comprennent :
  - le développement d'un logiciel pour le recrutement et la gestion des agents électoraux pour les consultations électorales au Bénin.
  - La mise en place d'un dispositif muni d'un système de sécurisation applicative et de logiciel informatique des données électorales.

Le délai d'exécution de ladite mission est de cinq (05) mois calendaires pour compter de la date d'approbation du contrat.
3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations.

Les critères de qualification sont définis comme suit :

- **la nature des activités du candidat ;**
- **le nombre d'années d'expériences ;**

*et*

- ✚ les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues ;
- ✚ l'organisation technique et managériale du cabinet,
- ✚ les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas sept (07) pages environs.

4. Une liste d'au moins trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».
5. La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères	Note pondérée pour le critère <sup>1</sup>
1. Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	[15]
2. Nombre d'années d'expériences	[10]
3. Qualifications du candidat dans le domaine des prestations	[30]
4. Organisation technique et managériale du cabinet	[10]
5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	[35]
TOTAL	[100]

**NB : La note minimale requise pour être présélectionné est soixante (60) et**

<sup>1</sup> Les notes maximales ci-dessous sont données à titre d'exemple et devront être décidées au cas par cas par le comité de sélection.

le nombre de candidats présélectionnés est au moins trois (03).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au siège de la CENA, sis en face de la Direction des Services de l'intendance Militaire à Ganhi/Cotonou, tous les jours ouvrables, de 9 heures à 12 heures, et de 15 heures à 18 heures, à partir du mercredi 24 octobre 2018.**

7. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) au siège de la CENA, au plus tard le mardi 30 octobre 2018 à 10 heures précises.**

Fait à Cotonou, le 24 OCT 2018

  
La Personne Responsable  
des Marchés Publics  
  
Raoul Hyppolite d'ALMEIDA